

CONSEIL DE QUARTIER Moundran Cantelauze n°03

29/05/2021 à 10h15 en présentiel

Ordre du jour :

- Nouveaux inscrits
- Travaux route de Tarbes
- Implantation de bancs
- Impasse Saint Cécile / laverie voitures
- Suivi des sujets en cours : abribus, chemin du Bosquet, avenue Pierre Durand
- Cheminements doux

Participants :

- Véronique B.
- Julia B.
- Georges H. (nouveau)
- Corine B. (nouvelle)
- Léon G.
- Bastian S.
- Frédéric T.

Nouveaux arrivés

3 nouvelles personnes se sont inscrites au Conseil de Quartier de Cantelauze-Moundran :

- Corine B., impasse Sainte Cécile
- Georges H., route de Magne
- Marc NL, propriétaire de MNL AutoShop

Bienvenue à tous les 3 ! 😊

Route de Tarbes

Meilleure circulation dans l'ensemble depuis les travaux. On note bien que les feux ne servent pas à fluidifier la circulation.

Implantation de bancs

Avant de penser à l'implantation de nouveaux bancs, il faudrait pouvoir entretenir les bancs actuels (tonte et coupe de ronces), notamment le banc de la route de Magne (côté rond-point) et celui de la rue du Riouvouet et vider les poubelles implantées.

Proposition : couler du béton sous les bancs pour éviter les plantes de pousser ou entretenir plus régulièrement.

>> Voir pour établir un plan et un recensement des bancs existants.

>> Penser également à demander l'avis des riverains avant nouvelle implantation de banc ou poubelle ou container ou autre.

Impasse Ste Cécile / laverie

Problème 1 : Des habitants de l'impasse Sainte Cécile se plaignent de **nuisances sonores** le soir et la nuit, car la laverie automobile est ouverte 24h/24 et éclairée toute la nuit. L'éclairage amène des groupes à s'installer pour discuter, ce qui entraîne du bruit supplémentaire.

Un des habitants s'est plaint au propriétaire de la laverie, qui l'a mal reçu. Cette personne a ensuite contacté (avec grande difficulté) la mairie en janvier dernier qui lui avait alors promis d'agir. A ce jour, aucune action n'a été menée à ce sujet.

Proposition : revoir les horaires d'ouverture de la laverie et l'éclairage excessif. En période de couvre-feu il est très curieux que la laverie ait le droit d'ouvrir après le couvre-feu alors que laver sa voiture n'est pas considéré comme une activité « essentielle ». De plus, le bruit résultant de l'activité de la laverie après 22h rentre dans le cadre de

tapage nocturne. A noter également que les maisons de l'impasse Sainte Cécile étaient là avant l'implantation de la laverie (antériorité). A noter enfin que les problèmes de nuisances ont augmenté depuis l'arrivée du dernier propriétaire qui a choisi d'ouvrir 24h/24.

Problème 2 : La mairie a décidé de modifier la circulation autour de ces commerces (laverie, boulangerie, bureau de tabac, restaurant Les Marmites d'Asie) **en faisant sortir les voitures dans l'impasse Sainte Cécile.**

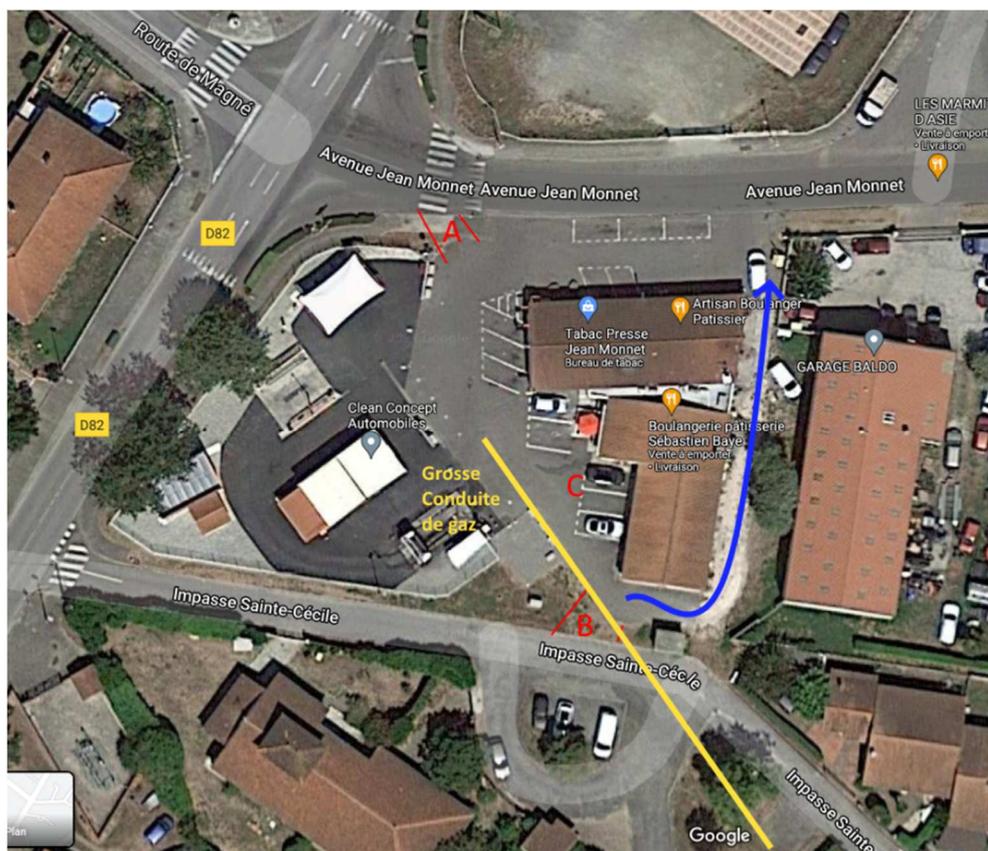
A noter que l'impasse est tellement étroite, que deux voitures ne peuvent pas se croiser. Augmenter le flux de voitures dans cette impasse serait donc inadapté.

Pour l'instant aucune modification de voirie mais des traçages ont été faits.

Point A : découpe dans le trottoir déjà effectuée pour pouvoir entrer plus facilement dans l'espace notamment pour aller à la laverie → ok c'est utile.

Point B : un traçage a été fait. Apparemment, ce traçage correspondrait à une ouverture vers l'impasse Saint Cécile. A noter que qu'il y a une grosse conduite de gaz justement à cet endroit. Il est vrai que lorsqu'on est garé au point C, il faut manœuvrer pour sortir, mais c'est plus sécurisé de ressortir par la route de Bragot via l'avenue Jean Monnet que via l'impasse Saint Cécile (impasse très étroite).

Propositions : 1. Aménager le chemin qui passe derrière les bâtiments (tracé bleu sur le plan ci-dessous). 2. Revoir les sens de circulation avenue de l'Europe. En effet, l'avenue de l'Europe étant à sens unique, les voitures sont obligées de passer par la rue Jean Monnet pour sortir, ce qui n'arrange pas la circulation sur ce carrefour (route de Magne, route de Bragot avenue Jean Monnet). Remettre l'avenue de l'Europe à double sens permettrait de désengorger en partant la rue Jean Monnet. 3. Créer un rond-point sur le carrefour.



Chemin impasse du Bosquet

Problème : Entre la rue Léon Blum et l'impasse du Bosquet, il y a un chemin où ne peuvent, normalement, passer que piétons et cyclistes. Or de nombreux passages de motos et scooters ont lieu de nuit comme de jour, ce qui engendre des nuisances sonores de moins en moins supportables pour les voisins.

Proposition : Installer un portail comme dans l'entrée du parc Cantelauze.



Avenue Pierre Durand

Réunion avec la mairie le **vendredi 18 juin à 18h** en salle du conseil municipal pour discuter, notamment, des propositions d'aménagement de l'avenue Pierre Durand.

Environ 7 personnes du CDQ devraient y assister.

Abribus

Implanter l'abribus après le panneau bus au niveau de l'emplacement de stationnement du bus. A planter dans l'herbe pour éviter qu'il ne gêne le passage.

Peut-être revoir les trottoirs et l'accès au collège avant implantation (?). Cf point cheminement doux ci-dessous.



Cheminement doux

1. Passage dangereux pour accéder à l'école depuis la route de Cantelauze.

Problème : Le trottoir est très étroit au même endroit qu'il y a un haricot au milieu de la route. Lorsque le bus passe, il frôle les enfants/adultes qui marchent sur le trottoir. L'étroitesse du trottoir continue jusqu'au collège où alors le trottoir disparaît complètement ! Ce n'est pas terrible en termes de sécurité notamment aux abords d'une école et d'un rond-point très passant.

Proposition : agrandir les trottoirs (de chaque côté de la route) puis créer un trottoir pour aller JUSQU'A l'école primaire.





2. Cheminement à aménager le long du ruisseau pour accéder à Cantelauze.

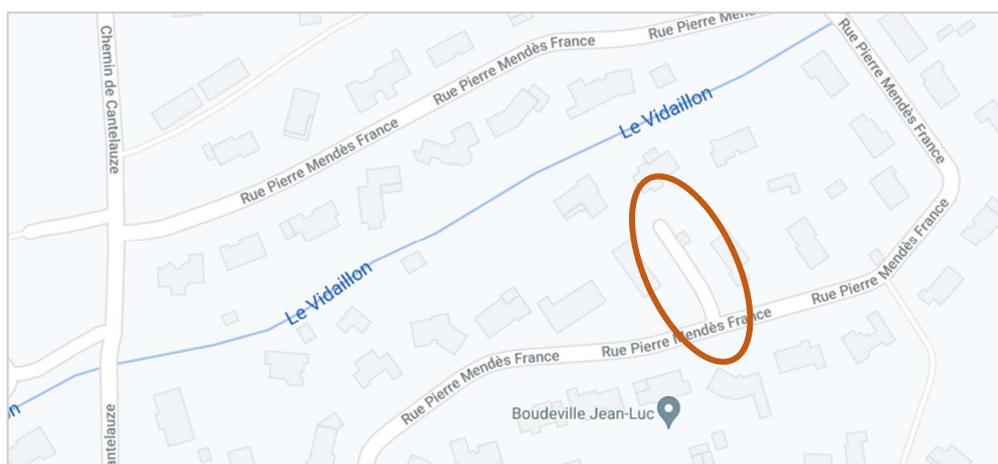




Plan officiel de Fonsorbes

Sur le plan de Fonsorbes, il manque un bout de rue. Il faudrait penser à le rajouter sur la prochaine édition de plan.

Plan Google :



Plan de Fonsorbes :



FIN DU COMPTE RENDU

Prochaine réunion le samedi 3 juillet à 10h15 en présentiel chez Véronique